



CRC Industries, Inc.

Siège social mondial : 800 Enterprise Road, Suite 101 | Horsham, PA 19044 | 215.674.4300

Centre de fabrication et R&D : 885 Louis Drive | Warminster, PA 18974 | 215.674.4300

Lettre de garantie

Cette lettre accompagne le produit chimique non comestible indiqué ci-dessous conformément aux exigences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Des copies de la présente lettre et des informations complémentaires sont disponibles sur notre site Web :

www.crc-canada.ca.

Nom du produit : Dégraissant citrus

Numéro de produit : Item# 1750392

Lettre de garantie émise par : CRC Industries, Inc., pour le compte de CRC Canada Co.

Date d'émission: 03-oct-18

Utilisation du produit :

L'utilisation de ce produit est sécuritaire et convient aux aires de produits non comestibles des établissements alimentaires, les aires où aucun traitement alimentaire n'a lieu ainsi que les aires extérieures des établissements de traitement alimentaire (C1) tant qu'il n'est pas utilisé pour masquer des odeurs provenant de conditions insalubres et qu'une odeur caractéristique ou qu'un parfum ne pénètre pas dans une aire de produit comestible. Lorsque le produit est utilisé sur de l'équipement qui sera remis dans l'aire de traitement des aliments, il doit être auparavant soigneusement lavé et rincé avec de l'eau potable. Pour les instructions d'utilisation, voir l'étiquette du produit.

CRC Canada produira les documents justificatifs sur demande de l'ACIA.

Signature :

Michelle Rudnick

Michelle Rudnick
Directrice principale des Affaires réglementaires